

Compte-rendu de la séance du conseil municipal
du : 02 Août 2021 à 18h30

Membres présents : GAIRAUD Myriam – MALAFOSSE-DONGUY Marylise – GABRIEL Cédric –
HERNANDEZ Patrick – SOLER Michel – SALIC Lucie – ROMANO Jérôme – PETER Eric -

Membres représentés : TRINQUIER Philippe (procuration donnée à SOLER Michel)

Absents excusés : FONS Vivien – SALLES Agnès

Points abordés :

➤ PV du Conseil Municipal du 5 juillet 2021 :

PV validé à l'unanimité des présents :
Pour : 9 voix

➤ Points abordés :

- Protection des données RGPD : adhésion à la mission « Délégué à la protection des données du CDG 34 » : décision reportée au prochain CM en attente d'informations supplémentaires auprès des mairies voisines sur la mise en place de ce registre RGDP obligatoire depuis 2018 .

- Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets par le Syndicat Centre Hérault : Vote reportée au CM de septembre, le délégué fera une présentation de ce rapport au CM.

- Participation au marché public du CDG pour les assurances couvrant les risques statutaires des agents. Le CDG a changé d'assurance, le CM doit valider cette démarche
Pour 9 voix

- Renouvellement de la convention entre la commune et le berger de FONTES concernant la location de pâtures sur la commune : Le CM maintient la location sur 5 ans pour 150€ par an . Les élus souhaitent le rencontrer .
Pour : 9 voix

- Acceptation d'une demande de disponibilité d'un agent technique
Pour : 9 voix

➤ Point Commission Finances – Budget – Personnel – Formation :

Personnel :

- Remplacement d'un agent ayant pris une disposition : afin de palier à l'absence de cette agent concernant des heures de ménages, deux devis ont été demandés au groupement d'employeurs de Nébian sur une base de 400h par an : Pour un CDD, 684€ mensuel, pour un CDI, 511€ mensuel . Le conseil municipal souhaiterait engager plutôt une personne en CDD. En attente d'informations complémentaires de la part de l'entreprise.

- 3 jeunes du villages ont été engagés comme saisonniers pour aider les agents techniques sur des périodes de 15 jours pour effectuer des petits travaux
- Point Commissions Informations – Communication :
 - Rendez-vous le 9 août avec le responsable informatique de la CCC afin de faire un point sur les abonnements téléphoniques et internet de la mairie en vue d'une étude de mutualisation des télécommunications au sein des communes de la CCC. Un point sera également fait sur les copieurs dont le contrat actuel court jusqu'en 2023.
 - Mises à jour régulières du site internet et des réseaux sociaux
- Point Commission Éducation – Jeunesse :
 - Suite à la visite de la PMI en vue du transfert de compétence à la CCC de la cantine et du service périscolaire, des travaux sont à effectuer (voir le rapport de la PMI). Des devis ont été demandés, les travaux doivent être effectués d'ici la rentrée
- Point Commission Environnement – Culture – Patrimoine :
 - Médiathèque : Les architectes ont finalisé la phase Pro du projet avec les bureaux d'études. Les appels d'offres pourront être lancés à l'automne
 - Mine de Pioch Farrus : L'assemblée générale de l'ACAC a eu lieu le 31 juillet en présence de Mme le Maire et de 2 adjoints. Ces derniers ont présenté les projets de la commune concernant la réouverture de la mine dans les années à venir. Une convention va être établie avec l'ACAC sur l'utilisation du site et une réunion sera organisée avec eux à la rentrée.
- Point Commission Travaux – Bâtiments – Voirie – Réseaux :

Travaux :

 - École : analyse de perméabilité du sol effectuée : attente du rapport. Visite prévue par les élus de l'école de Bédarieux où ce type de travaux a été effectué
 - Cantine : travaux en cours : nouvelle cuisine cédée par la CCC, mise en place d'un four, lave vaisselle et frigo prochainement.
 - Chemin des Caraygnasses : problème de grilles détériorées au niveau des caniveaux en béton.
 - Rapport Qualiconsult sur la sécurité des bâtiments communaux : une entreprise d'électricité a été sollicitée pour faire les travaux demandés.
 - Installation de la Fibre en cours
- Délibérations :
 - Délibération modificative : achat d'une sono portable
Pour 9 voix
 - Approbation du règlement et convention d'utilisation du trop plein des fontaines communales :
Pour 9 voix
 - Socle numérique dans les école élémentaires : autorisation de signer la convention par Mme le Maire :
Pour 9 voix

Prochain CM fixé au 6 septembre.

Fin de la séance : 20h00.

Le secrétaire de la séance
HERNANDEZ Patrick



Le Maire
GAIRAUD Myriam

